



Nouvelle Rencontre Territoriale sur les cantons de Boussac et Bonnat

✖ Dans le cadre des *Rencontres territoriales* organisées par Eric JEANSANNETAS et Jean-Jacques LOZACH, Sénateurs de la Creuse, ceux-ci vont à la rencontre des acteurs économiques et des élus municipaux des territoires. La 2^e édition concernait les cantons de Boussac et Bonnat.

Dans une séquence dédiée à l'économie, les Sénateurs de la Creuse, accompagnés de Mme Armelle MARTIN, suppléante du Sénateur LOZACH, Mme Sylvie MARTIN, Présidente de la Communauté des Communes des Portes de la Creuse en Marche, M. Gilles HENRY, Président de la Communauté de Communes du Pays de Boussac, M. Hervé GRIMAUD, Maire de Boussac-Bourg, M. René PICHON, premier adjoint au maire de Boussac, M. Roger LANGLOIS, vice-président de la Communauté de Communes des Portes de la Creuse en Marche ont visité l'entreprise *France Fermetures* installée à Boussac Bourg.

✖ Accueilli et guidé par Joseph LORIA, Directeur industriel de *France Fermetures*, la délégation a pris connaissance de la dynamique dans laquelle s'inscrit cette entreprise spécialisée depuis 60 ans dans la réalisation de fermetures sur mesure (volets battants ou roulants, portes de garage, grilles et rideaux métalliques...). Avec 5 sites de production en France, dont Boussac-Bourg, et 400 collaborateurs (155 en Creuse), c'est un chiffre d'affaires de 64 Millions d'euros qui a été atteint en 2015. Son dispositif commercial facilite la prise des commandes des artisans qui sont ses principaux clients. Les données nécessaires à la production sont transmises directement aux opérateurs en charge de la réalisation. Labellisée ISO 9001 et 14001, et respectant toutes les chartes type NF ou CE, c'est une fabrication française qui équipe ensuite des habitats individuels, des commerces ou des industries. Au terme du processus, c'est une flotte de camions intégrée qui assure la distribution partout en France, d'autant que Boussac-Bourg est le centre de regroupement logistique de l'ensemble de 3 autres sites du groupe.



Pour faciliter son développement et adapter ses capacités de production, *France Fermetures* a engagé des investissements importants sur le site de Boussac-Bourg. Avec l'objectif de monter en puissance sa production (160.000 volets par an, contre 500 par jour soit 110.000 actuellement), c'est une ✖ réorganisation complète qui s'engage, avec la construction d'un nouveau bâtiment de 3270 m² aujourd'hui terminé, et l'implantation de nouveaux moyens industriels, soit un budget de 4 Millions d'euros. Le réagencement complet de l'unité de production sera réalisé au cours de l'été, permettant d'améliorer les flux, d'optimiser le stockage des matières



Nouvelle Rencontre Territoriale sur les cantons de Boussac et Bonnat

premières et des produits, tout en innovant via son bureau d'étude en charge de la recherche et de l'innovation.

Les Sénateurs et les élus qui les accompagnaient ont pu apprécier la détermination des dirigeants à aller de l'avant, et leur mobilisation pour inscrire l'entreprise dans une stratégie de développement durable, toujours soucieux de la qualité des produits comme du service rendu. ✖ C'est également le sens de l'engagement des salariés, dont la moyenne d'âge est de 35 ans, via un dispositif d'autocontrôle des pièces produites, associé à un professionnalisme et une technicité qui permettent la réalisation de produits sur mesure de grande précision.

Avec un nouveau logo, une identité visuelle renouvelée et équipée d'un outil de production rénové, *France Fermetures* s'ancre donc encore plus dans le paysage industriel creusois.

@ Voir le site www.france-fermetures.fr

✖ **Dans un second temps**, lors d'une réunion qui a réuni à la salle des fêtes de Bonnat plus de 50 élus municipaux, les deux Sénateurs ont explicité le déroulement du processus législatif et les modalités d'exercice du mandat de parlementaire. Le vote de la loi implique un travail important en commission, via des auditions ou des rencontres de terrain ; la discussion en séance des amendements permet d'enrichir le texte avant la mise en œuvre de la navette parlementaire avec l'Assemblée Nationale. Le partage de la réalité de ce travail pointu impliquant une spécialisation des sénateurs, constitue un aspect important de ces rencontres ; les élus souhaitant mieux faire appréhender la complexité de leur rôle.

✖ Lors des échanges, ont prédominé les thématiques liées à l'application de la loi NOTRe, réformant l'organisation des collectivités territoriales. Les conseillers municipaux, souvent délégués communautaires, ont souligné les difficultés rencontrées dans le découpage intercommunal actuellement soumis au vote des conseils municipaux. Ils souhaitent que leurs représentants au sein de la CDCI prennent mieux en compte la réalité des bassins de vie et qu'une minorité ne bloque pas le souhait majoritaire d'organiser différemment le territoire ; les structures de trop grande taille sont rejetées. Les Sénateurs ont rappelé leur position qui vise à défendre une approche équilibrée, associant démographie et superficie. La décentralisation ne doit pas être un facteur d'accroissement des inégalités. La question financière a été soulevée, sous l'angle d'une nécessaire péréquation réclamée de longue date par les parlementaires creusois. La réforme



Nouvelle Rencontre Territoriale sur les cantons de Boussac et Bonnat

engagée de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) doit être ce levier de l'indispensable solidarité territoriale.

Les enjeux liés à la gestion de l'eau, à l'entretien des réseaux de distribution, aux suites du rapport sénatorial sur les rythmes scolaires, au schéma régional de développement économique (SRDE II) ont fait l'objet de partage de points de vue. De façon unanime, la défense de la ruralité anime les élus, qu'ils soient locaux ou nationaux. Chacun mesure autant sa responsabilité pour accompagner la mutation des territoires, que les décalages qui peuvent exister entre l'approche souvent trop administrative et la réalité de la vie des habitants des zones rurales. Les Sénateurs ont réaffirmé leur engagement à faire entendre la voix de la Creuse dans les orientations qui font l'objet de débats au Sénat ou dans les instances nationales.

La prochaine *Rencontre Territoriale* concernera les cantons d'Evaux-les-Bains et Gouzon, le 13 juin.